



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 29 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 29 juin à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Teddy REGNIER, Michel DEMOLDER, André LAITU, Jean RONSIN, Jean-François MONNIER (suppléant CEBR), Christophe LECOMTE (Suppléant SIEFT), Jean-François RICHEUX, Rémi PITRE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Marie-Edith MACE
Messieurs Jean-Claude BELINE, Christian SORIEUX, Guillaume PERRIN, Régis GEORGET, Marcel LE MOAL, Yann SOULABAILLE

Pouvoir : de Monsieur Guillaume PERRIN à Monsieur Jean-François RICHEUX

Assistaient également : Madame Ségolène NEYRET - Le GORGEU payeuse Départementale, Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Patrick HERVIOU

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 23 juin 2023

ADMINISTRATION GENERALE

N°23/06-12 Marché Public de Service Accord cadre Mono attributaire à bon de commande Diagnostics d'anciens captages AEP souterrains situés en Ille-Et-Vilaine

Comité syndical du 29 juin 2023

N°23/06-12 Marché Public de Service Accord cadre Mono attributaire à bon de commande Diagnostics d'anciens captages AEP souterrains situés en Ille-Et-Vilaine

Rapport,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses article L.2122-22 et L.2122-23

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que la procédure de consultation a été lancé le 11 mai 2023,

Considérant que les candidats avaient jusqu'au 26 juin 2023 avant 12 heures pour remettre une offre,

Considérant que les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

Critère Valeur Technique pondéré à 60 points :

- Moyen humains 15 points ;
- Méthodologie proposé 45 points

Critère Prix des prestations pondéré à 40 points

Considérant le rapport d'analyse des offres,

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **ATTRIBUER** le marché *Diagnostics d'anciens captages AEP souterrains situés en Ille-Et-Vilaine* à la société LOG HYDRO pour un montant maximum de 200 000 € HT

2°) **AUTORISER** le Président à signer le marché, à notifier et à signer tous les autres actes s'y afférant

3°) **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 29 juin 2023
Le Président,



J. BOIVENT